

Cent soixante-douzième session

172 EX/9
PARIS, le 11 août 2005
Original français

Point 55 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET D'ACCORD-CADRE CONCERNANT LE FORUM UNIVERSEL
DES CULTURES - 2007, À MONTERREY (MEXIQUE)**

RÉSUMÉ

Lors de sa 171^e session (décision 171 EX/58), le Conseil exécutif, ayant décidé de recommander à la Conférence générale de donner son accord pour que l'UNESCO soit le partenaire principal du Forum universel des cultures - 2007, à Monterrey, a invité le Directeur général à préparer, en coopération avec les organisateurs du Forum, un projet d'accord-cadre sur les modalités d'association accompagné d'un plan d'action, en vue de les lui soumettre à sa 172^e session. Le présent document comporte ces deux éléments qui font l'objet respectivement des annexes I et II.

Le projet de décision figure au paragraphe 6.

1. Par sa décision 171 EX/58, le Conseil exécutif a décidé de recommander à la Conférence générale, à sa 33^e session, de donner son accord pour que l'UNESCO soit le partenaire principal du Forum universel des cultures - 2007, à Monterrey, durant les différentes phases du projet et a invité le Directeur général à préparer, en coopération avec les organisateurs du Forum, un projet d'accord-cadre sur les modalités d'association, accompagné d'un plan d'action qu'il soumettrait au Conseil exécutif à sa 172^e session tout en rendant compte de l'application de ladite décision.
2. La Fondation Monterrey 2007, chargée de la préparation et de la mise en œuvre du Forum, a été officiellement constituée lors d'une cérémonie à Monterrey, présidée par M. Vicente Fox, président de la République du Mexique, le 31 mai 2005, en présence de la représentante du Directeur général de l'UNESCO. La cérémonie a été suivie par un concert de Plácido Domingo, José Carreras et Luciano Pavarotti, qui a eu lieu le 4 juin à Monterrey.

3. Placée sous la présidence d'honneur du Président de la République du Mexique, la Fondation est présidée par le Gouverneur de la Province de Nuevo León, la vice-présidence étant assurée par la Ministre de la culture (Conseil national pour la culture et les arts) et par le Maire de Monterrey. L'Administration fédérale est représentée par les ministères suivants : affaires étrangères, éducation, tourisme et science et technologie. Siègent également dans la Fondation, l'UNESCO et la Fondation Forum universel des cultures, instaurée à Barcelone pour assurer la continuité du projet du Forum universel des cultures, mis en œuvre pour la première fois, et en partenariat avec l'UNESCO, à Barcelone, en 2004. Le Conseil de la Fondation Monterrey 2007 est composé de représentants des principales institutions et organisations académiques, scientifiques et économiques de la Province et de la ville. Un Conseil technique est chargé de la préparation et de la gestion de l'événement.

4. Le Forum aura lieu du 20 septembre au 20 décembre 2007, dans l'enceinte du Parque Fundidora, un centre culturel très populaire situé dans la vaste enceinte d'une ancienne aciérie. Il sera relié au centre-ville par un canal navigable de 2 km dont les rives proposeront un nouvel espace ouvert de loisirs et des boutiques. La création d'un Musée de l'acier et celle d'un Pavillon de cristal pour des conférences et expositions font partie intégrante de ce projet. Les travaux seront financés par le Gouvernement de Nuevo León et par le secteur privé. Le budget du Forum s'élève à 220 millions de dollars des États-Unis financés en trois ans par le Gouvernement fédéral (90 millions), le Gouvernement de Nuevo León (90 millions) et le secteur privé. À cela s'ajoute le réaménagement urbain estimé à 275 millions de dollars. L'entrée du Forum sera gratuite, les spectacles ponctuels étant payants. Les langues du Forum seront l'espagnol, l'anglais et le français. Un million de visiteurs est attendu.

5. Conformément à la décision 171 EX/58, le Directeur général soumet au Conseil exécutif un projet d'accord-cadre entre l'UNESCO et la Fondation Monterrey 2007 (annexe I) ainsi que le plan d'action du Forum (annexe II).

Projet de décision proposé

6. Sur la base de ces indications, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter la décision ci-après :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 172 EX/9,
2. Rappelant la décision 171 EX/58,
3. Réaffirmant que les objectifs du Forum universel des cultures - 2007, à Monterrey (Mexique), étant très proches de ceux de l'UNESCO, il est opportun que l'Organisation soit associée à leur mise en œuvre, à laquelle elle est en mesure d'apporter une contribution substantielle dans le cadre de ses domaines de compétence,
4. Approuve l'accord-cadre proposé à l'annexe I de ce document et le plan d'action du Forum contenu à l'annexe II de ce document ;
5. Décide de recommander à la Conférence générale, à sa 33^e session, de donner son accord pour que l'UNESCO soit le partenaire principal de cette manifestation durant les différentes phases du projet ;
6. Autorise le Directeur général, sous condition de l'accord de la 33^e session de la Conférence générale, à signer l'accord-cadre et à prendre les mesures nécessaires pour que l'UNESCO contribue pleinement au succès du Forum.

ANNEXE I

PROJET D'ACCORD-CADRE CONCERNANT LE FORUM UNIVERSEL DES CULTURES - 2007, À MONTERREY (MEXIQUE)

ENTRE

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

ET

La Fondation Monterrey 2007, constituée le 31 mai 2005, régie par les articles du Code civil de l'État de Nuevo León, Mexique et regroupant : (a) l'Administration fédérale du Mexique représentée par les ministères suivants : affaires étrangères, éducation, tourisme et science et technologie. (b) l'État de Nuevo León (Mexique) et (c) la Municipalité de Monterrey.

Constatant que le Forum universel des cultures - Monterrey 2007, initiative de la ville de Monterrey, du Gouvernement de Nuevo León (Mexique) et du Gouvernement du Mexique, vise à faciliter le dialogue entre les peuples, les cultures et les civilisations et à promouvoir les valeurs liées à la tolérance et à la paix,

Considérant que ce projet est de nature à apporter une contribution d'importance à l'édification d'une culture de la paix, objectif majeur que s'est assigné l'UNESCO et que la communauté internationale a fait sien,

Notant que la planification, l'organisation et la réalisation du Forum seront assurées sous la direction de la Fondation Monterrey 2007, constituée par la Ville de Monterrey, du Gouvernement de Nuevo León et du Gouvernement du Mexique,

Rappelant la résolution ... de la 33^e session de la Conférence générale,

Estimant que l'UNESCO, par ses missions, par ses activités et par les liens qu'elle entretient avec des institutions et des milieux professionnels dans le monde entier, est à même de contribuer de façon décisive au succès du Forum.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES ONT CONVENU DES DISPOSITIONS CI-APRÈS :

1. Le présent accord-cadre a pour but d'instituer un cadre de coopération entre l'UNESCO et la Fondation Monterrey 2007 (ci-après appelée « la Fondation ») pour la préparation, la tenue et le suivi du Forum universel des cultures - Monterrey 2007 ; il définit les modalités de l'association de l'UNESCO au Forum, dans le cadre des compétences de l'Organisation et des priorités fixées par ses États membres pour ses activités ; il couvre la période de préparation, d'organisation et de suivi du Forum.

2. L'UNESCO et la Fondation s'informeront mutuellement de toutes les activités d'intérêt commun qu'entreprendront l'une ou l'autre des parties ; chacune proposera à l'autre de se faire représenter à ces activités selon des modalités qui seront arrêtées par le comité conjoint mentionné à l'article 8 ; elles se consulteront en tant que de besoin sur la préparation et la mise en œuvre des activités qu'elles jugeront opportun de mener conjointement.

3. Afin de contribuer au rayonnement du Forum, l'UNESCO s'efforcera d'assurer une large diffusion de l'information relative aux objectifs et aux activités du Forum et de leur donner le plus grand effet multiplicateur sur le plan international.
4. Les parties veilleront à maintenir à l'ensemble des activités qui seront entreprises dans le cadre du Forum un caractère distinct d'une exposition internationale, conformément à la Convention internationale de 1928 concernant les expositions internationales.
5. Les parties pourront conclure, le cas échéant, des accords particuliers entre elles ou avec d'autres partenaires pour la mise en œuvre de certaines activités concernant la préparation du Forum.
6. L'UNESCO assurera les services techniques qui seront de nature à faciliter la réalisation des objectifs du Forum, notamment en mobilisant l'expertise dont elle dispose, en fournissant aux organisateurs l'information appropriée, en facilitant à ces derniers les contacts avec les réseaux professionnels qui sont ses partenaires, et en facilitant la participation des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressées.
7. La Fondation pourra être autorisée par écrit par le Directeur général de l'UNESCO à utiliser le nom, l'emblème et le sceau de l'UNESCO selon des conditions et des modalités qui seront proposées par le comité conjoint mentionné à l'article 8.
8. Au moment de l'entrée en vigueur du présent accord-cadre, l'UNESCO et la Fondation constitueront un comité conjoint de coopération pour coordonner efficacement leur coopération dans le cadre du présent accord-cadre [et de la résolution ... référence à la résolution de la 33^e session de la Conférence générale] ; les parties désigneront comme point focal l'un de leurs représentants respectifs au comité conjoint.
9. Les dépenses relatives au Forum seront intégralement prises en charge par les organisateurs et la coopération de l'UNESCO n'entraînera pour elle aucune incidence budgétaire.
10. Chacune des parties mettra à la disposition de l'autre les facilités adéquates pour la mise en œuvre du présent accord-cadre.
11. Le Directeur général de l'UNESCO informera périodiquement le Conseil exécutif des activités menées dans le cadre du présent accord-cadre ; de même, la Fondation informera périodiquement ses institutions participantes ; les deux parties échangeront les informations nécessaires à ces fins.
12. Le présent accord-cadre prendra effet dès qu'il aura été signé par les deux parties ; il pourra ensuite être modifié d'un commun accord entre elles ; un an après la fin du Forum, les parties conviendront de la date d'expiration de l'accord-cadre.

ANNEXE II

FORUM UNIVERSEL DES CULTURES - MONTERREY 2007 PLAN D'ACTION

Vision

Le premier Forum universel des cultures qui s'est tenu à Barcelone en 2004 a mis en évidence une série d'expériences, de réflexions et de préoccupations qui devraient permettre de pouvoir faire face aux enjeux actuels d'un monde en mutation à partir d'une vision plurielle. Le Forum est ainsi devenu une référence pour penser et construire solidairement un avenir de développement culturel, intellectuel et socioéconomique pour tous.

Monterrey 2007 se propose d'être un espace d'analyse et de dialogue où seront formulées des propositions pour atteindre les Objectifs du Millénaire adoptés par les Nations Unies pour 2015, et où la diversité culturelle devra être célébrée. À cet effet, ce Forum collectera, dans un esprit synthétique, les contributions des sciences, des technologies et de la philosophie de manière à identifier les moyens d'un véritable vivre ensemble universel, concrétisé par des engagements. D'où l'importance de considérer que désormais la connaissance et les cultures constituent un binôme indissociable en ce qu'elles ont de dynamique et de permanent. C'est pourquoi le Forum devra être un relais de l'action de l'UNESCO dans le domaine de la réflexion sur la mondialisation et le développement durable, dans lequel les citoyens se reconnaissent et décident d'agir ensemble tant au niveau local que global.

La prise en compte de la pensée des jeunes et leur intégration aux flux contemporains d'échanges d'expériences et d'idées constitueront aussi l'une des caractéristiques essentielles du Forum.

Monterrey 2007 s'appuie sur un dispositif institutionnel de grande portée politique - la Fondation Monterrey 2007, déjà constituée - regroupant l'État de Nuevo León, la Municipalité de Monterrey et l'Administration fédérale du Mexique avec le concours de spécialistes réputés. L'association de l'UNESCO apportera au Forum l'autorité et le prestige de l'Organisation sur la scène internationale.

La ville de Monterrey bénéficie également d'une expérience reconnue dans l'organisation d'événements internationaux d'envergure (UN Conference on Financing Development for 2002), un secteur privé hautement dynamique et des équipements culturels modernes et performants.

La mission

La mission de Monterrey 2007 s'inspire des idéaux de l'UNESCO, s'inscrit dans les Objectifs du Millénaire des Nations Unies et met en pratique le décalogue de principes et de valeurs construit à l'occasion du Forum de Barcelone 2004 :

- respect des valeurs et des institutions démocratiques ;
- encouragement des conditions pour la paix ;
- respect de toutes les ethnies et identités culturelles ;
- respect des religions et encouragement du dialogue interreligieux ;
- reconnaissance du métissage en tant que source de diversité et phénomène global ;

- reconnaissance et respect de toutes les langues, comprises comme faisant partie du patrimoine universel ;
- soutien à la créativité, à l'éducation et à la démocratisation de la connaissance ;
- défense de la biodiversité et préservation et utilisation rationnelle des ressources naturelles ;
- perspective critique sur l'impact social des technologies dans la création de nouveaux liens culturels ;
- reconnaissance de la nécessité d'un tissu économique, social et institutionnel socialement responsable, engagé en faveur du développement économique équitable et durable.

Suite à Barcelone 2004, Monterrey 2007 se donne comme mission de contribuer à la construction d'une culture de la paix et à une éthique universelle à travers l'étude, la réflexion et l'innovation multidisciplinaire, ainsi que de transmettre au plus large public sous des formes novatrices et en plusieurs langues les valeurs et principes énoncés ci-dessus de manière à contribuer à la diffusion des idéaux de l'UNESCO.

Monterrey 2007 veillera à faciliter l'inclusion des groupes vulnérables et s'efforcera d'assurer leur participation aux activités de préparation tout au long du Forum.

Le Forum

Le Forum universel des cultures Monterrey 2007 sera inauguré le 20 septembre et prendra fin le 20 décembre.

Outre la poursuite des travaux initiés à Barcelone 2004, dans les domaines de la diversité culturelle, du développement durable et des conditions pour la paix, le Forum visera la reconnaissance et la construction des identités dans le maintien de la diversité culturelle à l'ère de la mondialisation et de l'essor des nouvelles technologies.

En effet, des processus comme les migrations, le tourisme et la redistribution du travail créent une dynamique culturelle en transformation constante, tandis que les phénomènes culturels inscrits dans le territoire ou la tradition militent en faveur de la stabilité. Dans ce contexte, le « choc » des imaginaires qu'implique de la mondialisation nous oblige à repenser nos relations avec l'espace et le temps. Cela conduit aussi à une réflexion sur les villes en tant que centres multiculturels, mais aussi sur les diasporas, les migrations et les métissages contemporains, au-delà des différences entre le local et le global.

Les relations entre la culture et la technologie, la diversité linguistique dans sa dimension éducative, le dynamisme des technologies et leur impact sur les différentes formes du vivre ensemble, la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, le rapport à la nature et les implications de la science dans l'éthique et la prospective feront également l'objet d'analyses et de débats dans le cadre de Monterrey 2007.

Activités prévues

Des conférences, expositions et activités culturelles auront lieu tout au long des trois mois du Forum. Toutes les manifestations seront examinées en fonction de leur pertinence par rapport aux axes décrits ci-dessus (un dialogue devra renforcer le message d'une exposition, une activité artistique devra avoir un impact en faveur des paradigmes établis).

Les sujets du Forum seront traités dans le cadre de congrès, de conférences, de séminaires ou d'ateliers, ainsi qu'à l'occasion de sommets thématiques, dénommés Dialogues, appellation générique déjà consacrée à l'occasion du Forum de Barcelone 2004. Monterrey 2007 se propose de convoquer à nouveau le Forum mondial de la jeunesse, le Parlement mondial des religions, le Dialogue Orient/Occident, et le Consensus de Washington, entre autres.

Monterrey organisera aussi le Forum mondial de la télévision ainsi que des nouveaux « Dialogues » à propos de sujets tels que « Art et science », « Développement économique et construction des sociétés de la connaissance », « Villes de la connaissance », « Éthique, science et dignité humaine », « Biodiversité et biotechnologie », « Meilleures pratiques dans la modernisation du service public », « L'eau comme droit et facteur de survie », « La musique comme source d'identité », etc.

Des expositions thématiques serviront la cause de la diversité culturelle. Parmi les sujets à l'étude figurent, notamment : « Civilisation, culture et connaissance », « Archéologie et prospective industrielle », « Meilleures pratiques en matière d'urbanisme », « Communication et multimédia », « La culture de l'eau », « Les peuples autochtones et leur rencontre dans le continent américain », etc.

Des activités artistiques et culturelles (concerts, ballets, solistes, spectacles de grande envergure, arts plastiques, photographie, etc.) souligneront le caractère propre du local, sans oublier leur appartenance à l'universel dans le droit fil de la personnalité de la ville de Monterrey dont la « mexicanité » est le fruit du brassage et du métissage de cultures plurielles.

Les acteurs du Forum

La société civile sera le principal protagoniste du Forum Monterrey 2007. La participation des jeunes et du système éducatif sera encouragée à l'instar des institutions culturelles, du monde associatif et des ONG et de celui des entreprises.

Outre son partenaire principal, l'UNESCO, le Forum cherchera des alliances concrètes avec d'autres partenaires qui partagent ses aspirations universelles, tels que les organisations du système des Nations Unies, des organisations régionales, et toute autre entité qui adhère aux objectifs du Forum.

Calendrier

Le calendrier provisoire pourrait être envisagé comme suit :

Septembre 2004 : Désignation de Monterrey comme siège du prochain Forum universel des cultures lors de la clôture de Barcelone 2004. Visite du Gouverneur de Nuevo León au Directeur général de l'UNESCO et demande des auspices de l'Organisation.

Octobre - mars 2005 : Négociations interinstitutionnelles pour la création du mécanisme chargé de la préparation, de l'organisation et de la mise en œuvre de Monterrey 2007.

Avril 2005 : Présentation de Monterrey 2007 à la 171^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Mai 2005 : Constitution solennelle de la Fondation Monterrey 2007 lors d'une cérémonie officielle présidée par S. E. Vicente Fox, président du Mexique, suivie du concert à Monterrey de Plácido Domingo, José Carreras et Luciano Pavarotti.

Juin - septembre 2005 : Définition des objectifs et présentation publique des contenus majeurs du Forum.

Septembre 2005 : Présentation du plan d'action à la 172^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Octobre 2005 : Octroi des auspices de l'UNESCO par la 33^e session de la Conférence générale de l'UNESCO et signature de l'accord de coopération avec l'Organisation.

Octobre - décembre 2005 : Débat public et définition des contenus du Forum.

Janvier - mai 2006 : Identification des projets, calendrier et plan de financement en vue de leur approbation par la Fondation Monterrey 2007 qui s'est déjà dotée d'un Comité technique d'évaluation, composé de personnalités de grand prestige professionnel, scientifique et culturel.

Avril 2006 - septembre 2007 : Mise en œuvre des différents projets du Forum, lancement des campagnes de promotion internationale et recherche de soutiens à la participation des acteurs des pays les moins favorisés.

2007 : Forum universel des cultures Monterrey 2007 (20 septembre - 20 décembre).

2008 : Suivi du Forum, récapitulation et diffusion mondiale des propositions formulées à Monterrey 2007.